

Des oliviers corses certifiés pour lutter contre la bactérie

Pour lutter contre la bactérie *xylella fastidiosa*, le syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse a réussi à obtenir la mise en place d'un projet pour créer une filière purement insulaire d'oliviers certifiés

Depuis une quinzaine d'années, les oléiculteurs corses souhaitent la certification de leurs oliviers. Ils devraient l'obtenir d'ici deux à trois ans grâce à la *xylella fastidiosa*. Car la menace que représente cette bactérie qui a notamment ravagé la région des Pouilles en Italie, leur a permis d'obtenir les financements auprès de l'office du développement agricole et rural de la Corse (Odarc) pour la création d'une filière de fabrication et de production de plants insulaires. "Au début des années 2000, des travaux menés par l'Université de Corse sur l'ADN ont démontré que sept variétés d'oliviers étaient présentes sur l'île. Jusque-là, nous l'ignorions et comptons une cinquantaine de dénominations.", explique Louis Cesari, le vice-président du syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse (Sidoc). Jusqu'à ce que la *xylella fastidiosa* n'apparaisse dans le sud italien en 2014 et que le préfet ne prenne la décision en avril dernier d'interdire l'introduction de végétaux en Corse, les producteurs insulaires importaient les plants d'Italie. "Face à la menace bactériologique, les acteurs financiers et scientifiques se sont mobilisés. Et nous avons obtenu l'aide nécessaire pour mettre en place une production de plants qui seront à terme certifiés par le centre national de certification des arbres fruitiers, le CTIFL."

Une première en France

Reste à ce dernier d'obtenir auprès du ministère de l'Agriculture une délégation de mission pour la certification des plants corses. Car jusqu'à présent aucun olivier n'a été certifié en France : "Ce sera donc une première", explique Sandrine Marfisi, la présidente du Sidoc et de l'AOC Oliu di Corsica. Le plan de création de la filière corse certifiée, se déroulera en deux phases, poursuit la présidente. La



Les oliviers corses pourraient d'ici deux à trois ans obtenir leur certification. D'ici 2017, 15 000 oliviers bénéficiant d'une authenticité variétale ainsi que d'une garantie sanitaire seront plantés sur l'île.

/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

tera dans un mois. Sa réalisation technique a été confiée à l'Association régionale d'expérimentation des fruits et légumes en Corse (Areflec) qui travaille en partenariat avec l'Inra.

"Nous allons prélever le mois prochain des souches auprès d'arbres pluriséculaires recensés par la chambre d'agriculture, issus de variétés endémiques ou locales. Nous procéderons ensuite à l'analyse génétique et bactériologique de ces boutures. Deux laboratoires français et un laboratoire italien les assureront. Nous suivons scrupuleusement les mesures conformes aux exigences du

ressé par notre projet", explique Julien Balajas, le scientifique de l'Areflec chargé de la mise en œuvre du plan.

Les boutures seront ensuite mises à enraciner dans une serre "insect proof" (c'est-à-dire à l'abri des insectes). Au bout de deux mois, fin juin, lorsqu'elles auront donné des racines, elles seront distribuées aux pépinières agréées de l'île. Ces dernières surveilleront le grossissement des plants qui, au bout de 18 à 20 mois, pourront être vendus aux producteurs. Le processus s'accompagnera tout le long d'une batterie de tests bactériologiques. "Les pieds mères, des-

res, seront étroitement surveillés", précise encore le technicien de l'Areflec.

Un plan contraignant

"Les plants mis à disposition du producteur bénéficieront d'une authenticité variétale ainsi que d'une garantie sanitaire", explique de son côté Sandrine Marfisi. Louis Cesari renchérit : "La traçabilité sera complète, sur mille boutures numérotées de 1 à 1 000 suivront mille plants également numérotés. Notre objectif est d'atteindre 15 000 boutures à l'automne 2017, ce qui correspond à une soixantaine d'hectares d'oliviers plantés. Cha-

nir 15 000 boutures. Nous ne planterons rien en 2016. Et en 2017, les jeunes oléiculteurs seront servis les premiers."

Les personnes désireuses de planter des oliviers d'ici les prochains mois sont d'ailleurs invitées à se renseigner auprès du syndicat interprofessionnel : "Nous pourrions ainsi leur présenter le programme, la liste des pépinières agréées, et le catalogue de variété que nous nous apprêtons à publier", déclare la présidente du Sidoc. En Corse, on compte 180 oléiculteurs professionnels auxquels il faut ajouter 500 particuliers qui produisent également de l'huile, "une production

puisque elle peut parfois atteindre quelque 3 000 litres", précise Louis Cesari.

La mise en place de ce programme de certification est contraignante, poursuivent les représentants du Sidoc. La première récolte des plants contrôlés se fera dans quatre ans mais il faudra attendre une dizaine d'années pour que ces arbres atteignent leur rythme de croisière.

Il s'agit d'un gros effort pour les producteurs mais l'enjeu en vaut la peine explique encore le syndicat interprofessionnel. La certification des oliviers corses et la protection de toute la filière en dépendent.

Caroline MARCELIN